

Paris, le 9 février 2023

L'Ordre des médecins sera présent à la manifestation du 14 février

Le 14 février prochain, le Conseil national de l'Ordre des médecins prendra part à la manifestation organisée pour protester contre la proposition de loi Rist, actuellement discutée au Sénat.

Par cette action inédite, le Conseil national de l'Ordre veut faire état de sa vive préoccupation à l'égard des risques de désorganisation des soins que porte cette proposition de loi.

L'adopter, c'est promettre aux Français une médecine à deux vitesses. L'adopter, c'est entériner des risques de perte de chance pour les patients.

Nous, médecins, ne pouvons accepter que certains de nos concitoyens n'aient pas accès à un diagnostic médical et à une stratégie thérapeutique qui relèvent de la compétence des médecins – et d'eux seuls – compte tenu de leur longue formation initiale et de leur formation continue.

Tout patient a le droit de voir un médecin s'il est malade. Seule la coordination par le médecin est à même de garantir aux patients l'accessibilité, la qualité et la sécurité de leur parcours de soins.

Les médecins ont fait des propositions s'appuyant sur des équipes de soins coordonnées par les médecins et associant l'ensemble des professionnels de santé en fonction de leurs compétences. Les médecins souhaitent ainsi apporter une réponse aux patients n'ayant pas accès à un médecin et à une prise en charge pluriprofessionnelle.

www.conseil-national.medecin.fr

 [@ordre_medecins](https://twitter.com/ordre_medecins)

Contact presse

Charles Van den Boogaerde
06 30 10 85 57